

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Auvergne-Rhône-Alpes

SOMMAIRE

ÉDITO	3
L'ESS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	4
LA CRESS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	6
• Rôle & missions.....	6
• Les adhérents de la CRESS aura	7
• Membres du conseil d'administration par collège.....	8
• Membres invités au conseil d'administration.....	9
• Équipe salariée	9
BILAN DES ACTIONS MENÉES EN 2025	10
1. SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ET OUTILLER LES STRUCTURES DE L'ESS	10
• Information & conseil sur l'entrepreneuriat ESS.....	10
• Accompagner la transformation des entreprises	11
• Former et accompagner la montée en compétence des salariés de l'ESS	12
• Appuyer les projets collectifs dans leur phase d'émergence	12
2. FAVORISER LES COOPÉRATIONS, METTRE EN RÉSEAU ET DÉCLOISONNER L'ESS	12
• Favoriser le recours aux structures de l'ESS	13
• Favoriser les rencontres d'affaires et les partenariats	14
• L'observatoire régional de l'ESS	15
3. FAIRE RAYONNER L'ESS ET DÉVELOPPER LA STRATÉGIE D'INFLUENCE.....	15
• Promotion auprès des acteurs publics & partenaires territoriaux	16
• Promotion auprès des jeunes	17
BILAN FINANCIER	18
POLITIQUE SALARIALE	19

ÉDITO

Plus-values

Si la valeur d'une organisation se mesure à l'acharnement que certains mettent à vouloir la nier, l'année 2025 aura été l'illustration brillante et paradoxale de la plus-value sociale, économique et solidaire de la CRESS AuRA comme de sa solidité.

En dépit de l'insistance monomaniaque de certaines parlementaires à vouloir notre disparition, en dépit de la suppression brutale de la convention qui nous liait au Conseil Régional, en dépit des menaces qui ont plané - et planent encore - sur des partenaires essentiels et historiques comme l'ADEME, en dépit d'un contexte budgétaire national qui proroge les incertitudes ou les coupes sombres de PLF en PLF et qui pèsent sur toutes les organisations de l'ESS comme sur les collectivités territoriales, la CRESS a tenu bon. Son rôle, ses missions, ses engagements. Sur le plan budgétaire comme sur le champ opérationnel, institutionnel et politique, au service de nos adhérents, au service des organisations de l'ESS et des territoires, et, au-delà, au service des gens.

Avec 10 888 euros de résultat, et un deuxième exercice excédentaire consécutif, nous avons maintenu la nécessaire trajectoire de redressement financier à laquelle nous nous

étions assignés, et sur laquelle je m'étais engagé en accédant à la co-présidence. Parce que l'éthique d'engagement n'oblitére pas l'éthique de responsabilité.

En 2025, cela aura exigé des priorisations, un travail continu sur la chaîne opérationnelle, la conduite des projets et des choix difficiles en matière de ressources humaines. C'est peu de dire que l'année fut exigeante pour les équipes. Que chacune et chacun soit salué ici pour son professionnalisme, son engagement, son supplément d'âme (osons l'expression).

Bien sûr, nous n'avons pas cédé à l'obsession budgétaire, et la CRESS n'a eu de cesse de poursuivre et développer de très nombreuses actions dont vous retrouverez le détail dans ce rapport d'activité. En vérité, nous avons fait mieux avec moins. Un rêve libéral impossible que nous avons tenu, avec cependant un effet de seuil. Nous n'irons pas au-delà. Dès lors, il s'agit de penser la transition : pour la CRESS comme pour toutes les organisations. C'est ce à quoi, déjà, nous nous attachons en 2026, parce que l'ESS n'a pas le loisir de disparaître : elle constitue un levier impératif de réponse aux besoins des populations et des territoires, au quotidien comme à l'avenir.

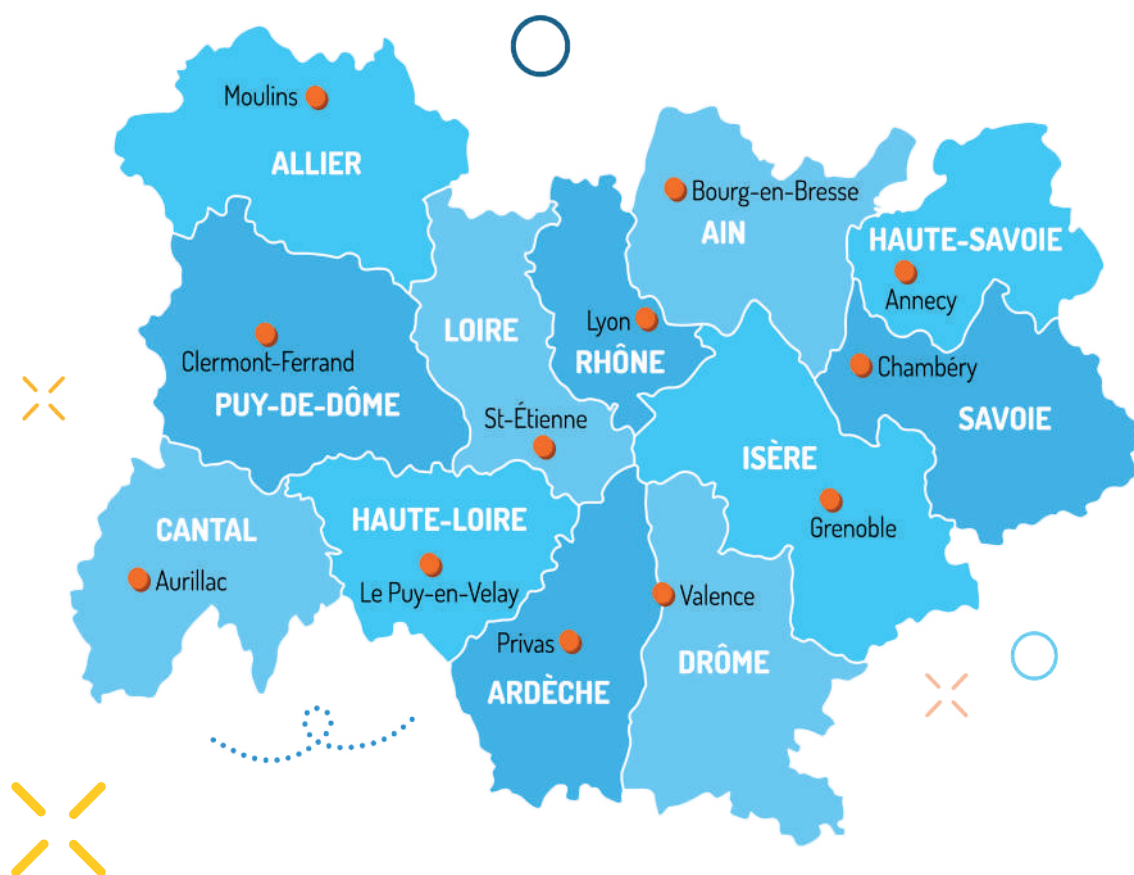
Nicolas PLANCHON
Co-Président de la CRESS
Auvergne-Rhône-Alpes

L'ESS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

26 674
établissements
employeurs⁽¹⁾

339 004
emplois⁽¹⁾

1,72 millions
de participations
bénévoles⁽²⁾



68%
occupés par
des femmes⁽¹⁾

1 emploi/7
dans le secteur
privé⁽¹⁾

1 emploi/9
dans l'ensemble
de l'économie⁽¹⁾

NOMBRE DE STRUCTURES PAR TYPOLOGIE DE STATUT

Associations

22 300 associations actives⁽³⁾

Coopératives

3006 établissements coopératifs employeurs⁽¹⁾

Mutuelles

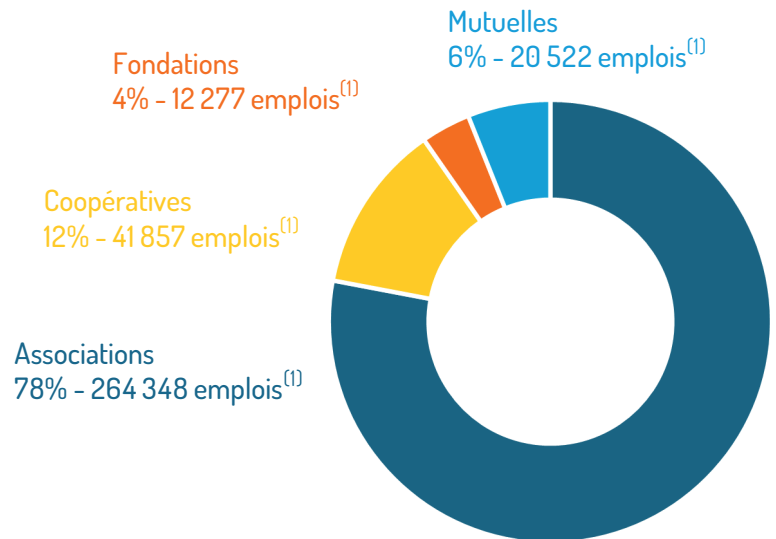
1015 établissements mutualistes employeurs⁽¹⁾

Fondations

353 fondations employeuses⁽¹⁾

Sociétés commerciales de l'ESS (non coopératives)
703 sociétés commerciales de l'ESS⁽⁴⁾

RÉPARTITION DE L'EMPLOI DANS L'ESS



(1)INSEE FLORES 2022. (2)Estimation d'après Recherches & Solidarité, Associations en Région, Repères et Chiffres clés 2025. (3)Greffe des tribunaux de commerce 2024.



FOCUS SUR : LE RÉSEAU NATIONAL ESS FRANCE

Au niveau national, ESS France **porte la voix de l'ESS** dans toute sa diversité. Elle **représente les intérêts** des entreprises et organisations de l'ESS en France, en Europe et à l'international. Elle **fédère** en son sein les organisations nationales représentatives des différentes formes statutaires de l'ESS, les CRESS et les réseaux sectoriels.

Depuis 2020, les CRESS adhèrent directement à ESS France afin de **mieux faire entendre la voix des territoires** au niveau national. Avec leur adhésion les CRESS ont fait d'ESS France **leur tête de réseau national** et lui ont donné mandat pour soutenir, animer et coordonner le réseau des CRESS.

Les CRESS assument en effet des **missions communes**, qui leur sont confiées par la loi de 2014, comme par exemple la mission d'Accueil, d'Information et d'Orientation (AIO), dont l'objectif est d'outiller les créateurs, entreprises, collectivités et acteurs de l'accompagnement. Cette fonction garantit que chaque écosystème dispose d'une vision complète des dispositifs adaptés, territoire par territoire.

Plus récemment, elles œuvrent à **l'émergence d'une capacité de développement partagé**. Cela permettrait au réseau des CRESS de déployer une **offre de services commune**, à destination des partenaires nationaux comme des acteurs de terrain, dans le respect des principes de subsidiarité

Exemple d'actions communes réalisées en 2025 :

- **Sécurisation des financements** à l'ESS : pendant l'examen du projet de loi de finances 2026, les CRESS ont participé activement au plaidoyer d'ESS France auprès des acteurs locaux et des élus. Cette mobilisation des écosystèmes territoriaux a joué un rôle clé dans la décision du gouvernement de maintenir les crédits alloués à l'ESS.
- **Participation aux temps forts nationaux** : le réseau des CRESS a été présent à plusieurs événements majeurs, comme le Forum mondial de l'ESS à Bordeaux (co-organisé par la CRESS Nouvelle-Aquitaine) ou le Salon des Maires à Paris en novembre 2025.
- **Adoption de la charte du développement partagé** : les CRESS ont approuvé une charte du développement partagé, destinée à encadrer les projets collectifs.

LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ESS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

RÔLE & MISSIONS

La **Loi du 31 juillet 2014** a donné **un cadre, une reconnaissance et une lisibilité à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)** en prenant en compte la diversité et la richesse de cette économie porteuse et en phase avec les attentes de la société. Elle ne se limite plus seulement au champ social mais contribue de manière innovante à l'entrepreneuriat et à la croissance économique.

Cette loi vise également la gouvernance territoriale de l'ESS et reconnaît les Chambres régionales de l'ESS (CRESS) comme des acteurs structurants au niveau régional et liste leurs missions :

- La **représentation auprès des pouvoirs publics** des intérêts de l'ESS ;
- L'**appui à la création, au développement et au maintien** des organisations et entreprises de l'ESS ;
- L'**appui à la formation des dirigeants et des salariés** des entreprises ;
- La **contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales** relatives aux organisations et entreprises de l'ESS.

La CRESS AuRA a fait du **développement de l'économie sociale et solidaire** dans tous les territoires de la région **sa priorité stratégique**. Elle s'adresse aux structures de l'ESS mais aussi aux entreprises hors ESS, aux acteurs publics, aux structures d'enseignement et aux jeunes, futurs bénévoles, salariés ou dirigeants de l'ESS. **Ses orientations stratégiques** sont fixées par le Conseil d'Administration ; elles ont été réaffirmées en 2025 autour des 3 axes suivants :



SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT

Informar, orienter, outiller et accompagner les structures de l'ESS dans leur création, développement et changement d'échelle



FAVORISER LES COOPERATIONS

Jouer un rôle de **plateforme d'interconnexion** entre les acteurs socio-économiques des territoires.



FAIRE RAYONNER L'ESS

Faire valoir les forces et les spécificités des acteurs de l'ESS pour qu'ils prennent une place stratégique dans le développement de la société.



FOCUS SUR : LA REFORTE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Suite à la perte de financements régionaux et pour faire face à une réorganisation d'ampleur de ses missions, la CRESS a engagé dès le printemps 2025 un travail de priorisation de ses missions à court terme et de réaffirmation des orientations stratégiques avec ses adhérents.

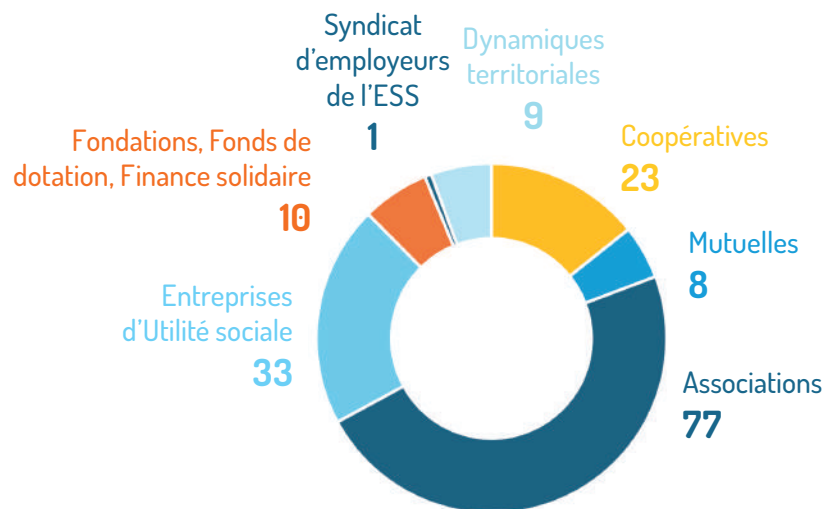
Cela a donné lieu à deux ateliers d'échange en visioconférence, avec plus d'une vingtaine d'organisations représentées, une enquête par questionnaire diffusée à l'ensemble des adhérents, et des ateliers complémentaires lors de l'assemblée générale de juin 2025.

Ces échanges ont amené la CRESS à réduire l'ampleur de ses actions en 2025, entre autres en termes de présence territoriale / animation des réseaux départementaux d'acteurs de l'accompagnement à l'ESS ; animation d'événements et du club des collectivités territoriales engagées dans l'ESS ; animation et promotion de certains dispositifs (coopératives jeunesse de services, territoires zéro chômeurs de longue durée, etc.).

LES ADHÉRENTS DE LA CRESS AURA

161
adhérents

30 têtes de réseaux
Ce qui représente de façon indirecte
10 000 structures de l'ESS



Assemblée Générale Ordinaire - Juin 2025

MEMBRES DU BUREAU*

CO-PRÉSIDENTE

Nicolas Planchon
Union Régionale des SCOP et SCIC

Co-présidence
Poste vacant

VICE-PRÉSIDENTE DÉVELOPPER LA CRESS

Brigitte BARAGE
Mutualité Française
AURA
> Vie Associative

**Vincent MOENNE
LOCCOZ**
AURA HLM
> Modèle économique

VICE-PRÉSIDENTE ENTREPRENDRE EN ESS

Frédéric HELLO
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes
> Réseaux et partenariats

Damien GAUCHERAND
Innovalés
> Transition écologique

Antoine FRANCO
GES Adéquation
> Écosystèmes économiques
territoriaux

VICE-PRÉSIDENTE PROMOUVOIR L'ESS

Armand ROSENBERG
Fondation AJD
> Recherche & enseignement

Gilles EPALE
Mouvement associatif AURA
> Plaidoyer

Grégoire MALLET
VVF
> Économie collaborative

**Véronique GENESSEY
MACIF**
> Tissu économique des
territoires

Eric MERAND
CROS
> Formation professionnelle

INVITÉ.ES PERMANENTS

Jean-Claude PERRON
ESPER
> Sensibilisation des scolaires

Séverine TRONTIN
FEI
> Achats responsables

Guy BABOLAT
UDES
> Syndicat employeur

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR COLLÈGE*

COOPÉRATIVES

- Boris ATECHIAN/Jean Roch MARQUIGNY – **Banque Française Crédit Coopératif**
- Philippe FERNANDES/Jean-Marc LEPINE – **Caisse d'Épargne Auvergne Limousin**
- Frédéric HELLO/Pascal CHARRIERE – **Caisse d'Épargne Rhône-Alpes**
- Morgane HAUGUEL/Arthur VUILLARD – **Hashbang**
- Christophe DEVOS/Jean DE BALATHIER – **La Coopérative Agricole**
- Nicolas PLANCHON/Vincent BERTHET – **URSCOP Auvergne-Rhône-Alpes**

MUTUELLES

- Charles DADON/Isabelle GONINET – **AESIO**
- Pascal GOURE/Marie-Hélène CLAUZON – **CHORUM – Harmonie Mutuelle ESS**
- Véronique GENESSEY/Annick COMBEL – **MACIF**
- Djamel BOUABDALLAH/Muriel MAJOREL – **MAIF**
- Frédéric SEJOURNEE/Fabien LAPERRIERE – **MGEN**
- Brigitte BARAGE/Annie DEUDE – **Mutualité Française Auvergne-Rhône-Alpes**

ASSOCIATIONS

- Vincent MOENNE LOCCOZ/Pierre USEO – **AuRA HLM**
- Eric MERAND /Serge LABAUNE – **CROS Auvergne-Rhône-Alpes**
- Gilles EPALE/Pascal MOSSETTI – **Le Mouvement Associatif Auvergne-Rhône-Alpes**
- Fabien LOOS/Emmanuel BOUHIER – **UNAT Auvergne-Rhône-Alpes /Atelier du Logement Solidaire**
- Natalia BREYSSE/Charles DADON – **URIOPSS Auvergne-Rhône-Alpes**
- Grégoire MALLET/Marion REY – **VVF**

ENTREPRISES D'UTILITÉ SOCIALE

- Jacques GAUCHER/Pierre-Yves GUIVARCH – **ACPPA**
- Nicolas SCHVOB/Pascal CARLISI – **COORACE Auvergne-Rhône-Alpes**
- Jean François GONNET/Nicole MARCHAND – **CRARQ**
- Cyril KRETZSCHMAR/Anne OZOUF – **Envie Rhône-Alpes**
- Dominique CHARMEIL/Maryse BASTIN – **Fédération des Acteurs de la Solidarité AuRA**
- Séverine TRONTIN/Nelly COLTEL – **Fédération des Entreprises d'Insertion AuRA**

FONDATEURS, FONDS DE DOTATION, FINANCE SOLIDAIRE

- Claire BENISTI/Nathalie RAUCH – **Fondation Entrepreneurs de la Cité**
- Jean-Louis DIBISCEGLIE/François BRU – **France Active Auvergne-Rhône-Alpes**
- Armand ROSENBERG /Jean-Louis BOURG – **Fondation AJD**

SYNDICAT D'EMPLOYEURS DE L'ESS

- Guy BABOLAT – **UDES**

DYNAMIQUES TERRITORIALES

- Antoine FRANCO/ Stéphane MAURIN – **GES Adéquation**
- Damien GAUCHERAND/Frédéric KHADRI – **INNOVALES**
- Jean-Claude PERON/Sylvie DOMPNIER – **L'ESPER**

*Données au 31/12/2025

MEMBRES INVITÉ.ES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Pôles ESS

- Renaud DROUY – **AGLCA**
- Joseph SANGIORGIO – **Alpesolidaires**
- Mariette AUBERT – **AMESUD**
- Xavier D'ORGEVAL et Jacques POISAT – **Association POLLENS**
- Maud FRASSON – **France Active Savoie Mont-Blanc**
- Nicolas SCHVOB – **Groupe Osez**
- Diane INTARTAGLIA – **Initiative 26.07**
- Stéphanie CANTE – **Le Mazier – Bocage Numérique**
- Pascal LAFONT – **Les Ateliers de la Bruyère**
- Serge BLANC et Michael NEXON – **MIFE Loire Sud**

Structures ayant candidatées au CA

- Daniel HUARD et Clémence FROLMAGEOT – **ADERE**
- Anne RUAT TCHEKEMIAN – **Apogées**
- Frédéric VILLERET – **UP Coop**
- Angélique FIGARI – **Maison de l'apprendre**
- Bertrand MOULIN – **Ocellia**

ÉQUIPE SALARIÉE*

CO-DIRECTION CRESS AURA

Christophe NICOTA

Responsable Développement
& Formations
Référent Gestion Administrative et Financière

Violayne LE BORGNE

Responsable Déploiement
Territorial & Coopération
Référente Plaidoyer

Marie BONNARD

Responsable Financière
*Référente Achats responsables,
Sourcing & Observatoire*

Régis DE JUVENEL

Chargé de mission
Entrepreneuriat & Financement

Marion DI CECCO

Chargée de mission
Développement & Promotion

Imane HAMZAH

Gestionnaire administratif et
financier

Caroline GIACOMONI

Chargée de mission
*Transition Ecologique &
Sensibilisation*

Cyrielle DE SOUZA

Cheffe de projet RETSCOOP

Fanny BREYSSE

Chargée de projet Communication

L'année 2025 a été une année de changements importants dans l'équipe de la CRESS. Suite à la perte de financements publics régionaux, elle a dû procéder à un plan de licenciement économique concernant 5 personnes, et à des reconfigurations de certaines missions. Fin 2025, l'équipe de la CRESS était constituée de 9 personnes, représentant un peu plus de 7 équivalents temps plein.

Changements opérés en 2025

- Personnes ayant quitté la CRESS : Marion AZEVEDO, Alexandra BOUCHARD, Patricia BOZZI, Abba DIOURTE, Sébastien MARECHAL, Doriane NEVEU, Pascal PAIRE, Annabelle PARISIEN – NICOLI (alternante), Mona PERUZZO (alternante), Houria PUJOLREU, Adrien SALEY, Charlotte WAELTI
- Personnes ayant rejoint la CRESS : Cyrielle DE SOUZA, Marion DI CECCO, Imane HAMZAH, Fanny BREYSSE



*Données au 31/12/2025

BILAN DES ACTIONS MENÉES EN 2025

1. SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ET OUTILLER LES STRUCTURES DE L'ESS

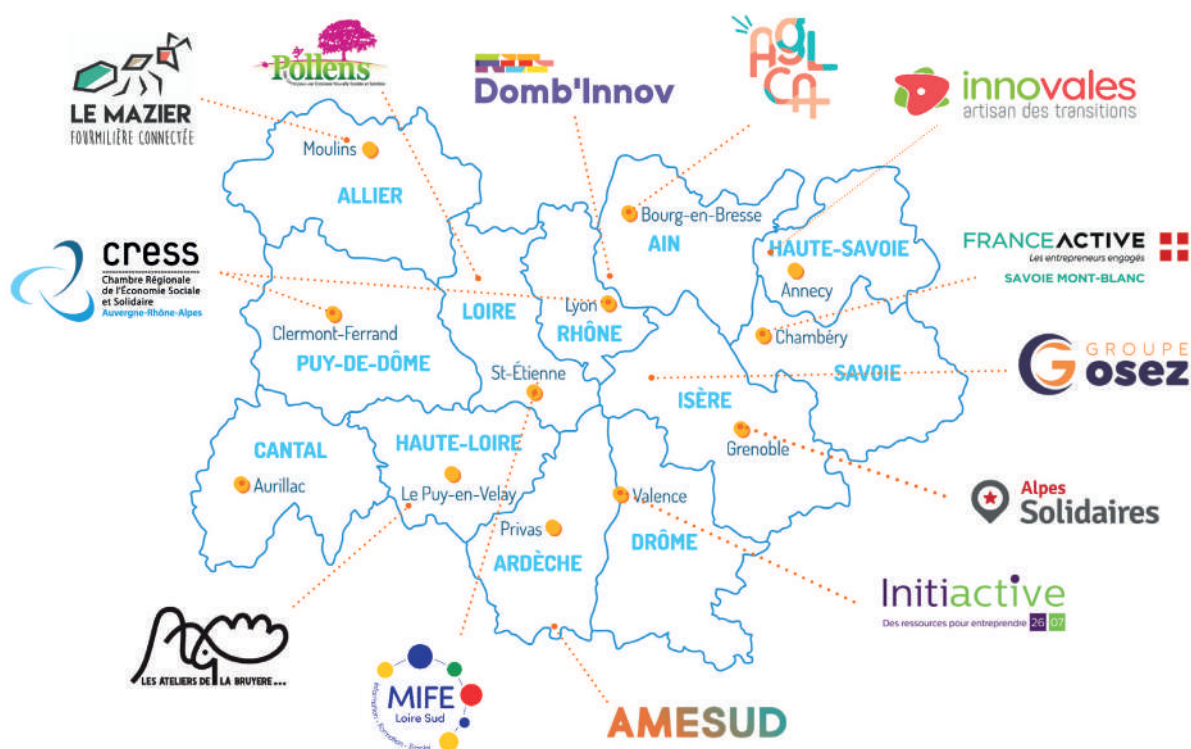
INFORMATION & CONSEIL SUR L'ENTREPRENEURIAT ESS

La CRESS promeut l'entrepreneuriat social et solidaire auprès des porteurs de projets, au travers de rendez-vous individuels, réunions collectives ou présence sur des salons et événements. Elle travaille en coordination avec l'ensemble des acteurs de l'accompagnement et du financement pour fluidifier les parcours de porteurs de projets dans les territoires.

- **Une stratégie de proximité sur les territoires : les Pôles ESS**

Les 12 Pôles ESS, partenaires clés de la CRESS, agissent localement en tant que porte d'entrée pour les acteurs locaux et porteurs de projet. Ces structures ont un ancrage territorial fort et une capacité à accueillir une diversité de publics. Elles s'engagent à promouvoir l'ESS et la plateforme Ambition ESS sur leurs territoires.

LES PÔLES ESS SUR LES TERRITOIRES



• Les dispositifs d'information ESS

> Créer son projet engagé : 8 sessions organisées / 63 porteurs de projet sensibilisés

Ces sessions permettent de présenter le cadre légal de l'ESS, les statuts juridiques, l'écosystème d'accompagnement et les ressources à disposition des porteurs de projet. Elles ont lieu en visioconférence.

> ESUS info : 4 sessions organisées / 41 porteurs de projet sensibilisés

La CRESS continue de s'impliquer fortement pour accompagner des entreprises dans l'adaptation de leurs statuts et dans leurs demandes d'agrément ESUS. Pour cela, elle organise des sessions « ESUS INFO » pour présenter les critères, avantages et démarches pour faire une demande d'agrément ESUS.

> AIO, rendez-vous d'Accueil, d'Information et d'Orientation / 130 entretiens individuels

L'accueil « inconditionnel » que réalise la CRESS à travers ses Accueil-Information-Orientation (AIO) est l'élément-levier de proximité, permettant de créer un cadre propice au développement des modèles de l'ESS sur la Région. Tous les porteurs de projet et/ou structures existantes souhaitant se transformer, peuvent être informés et orientés. Ces entretiens ont lieu en individuel et ont permis d'accueillir en 2025 plus de 130 porteurs de projets.



FOCUS SUR : LE FORUM DE L'ENTREPRENEURIAT AVEC MUR PORTEUR

Depuis 2019, la CRESS anime le Collectif Mur Porteur qui regroupe des bailleurs sociaux implantés sur la Métropole de Lyon, ainsi que la Caisse d'Épargne Rhône Alpes et la Banque des Territoires.

En 2025, Mur Porteur a souhaité se rapprocher des entrepreneurs implantés en Quartier Politique de la Ville. Un grand forum ouvert a été organisé en octobre 2025 et a rassemblé plus de 100 participants. Il a permis à une dizaine d'acteurs de l'accompagnement d'aller à la rencontre d'entrepreneurs pour les aider à créer, développer et accélérer leurs activités.

En parallèle, un concours a été mis en place dans le but de récompenser des initiatives inspirantes via des dotations financières, pour un montant total de 60000 €.



ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ENTREPRISES

• Accompagnement au changement de pratiques en faveur de la transition écologique

Depuis 2024, la CRESS travaille avec l'Institut Négawatt pour proposer aux structures de l'ESS une formation-action qui leur permette d'engager rapidement des actions de sobriété et d'amélioration de la performance énergétique de leurs locaux.

En 2025, la CRESS a pu proposer aux tiers-lieux de la Région AuRA deux journées d'atelier en présentiel et un rendez-vous de suivi à distance, en partenariat avec le réseau régional des tiers lieux, RELIEF. Huit tiers-lieux ont participé à cette action.

• Accompagnement à la transformation des statuts et à la valorisation de l'utilité sociale (agrément ESUS)

L'année 2025 se caractérise par une montée en puissance des sollicitations liées à la transformation statutaire des entreprises, ainsi qu'à l'agrément ESUS. Il s'agit dans un premier temps pour la CRESS d'accompagner les entreprises à modifier leurs statuts pour les mettre en conformité avec les principes ESS ; puis dans un second temps, de les aider à préparer leur dossier de demande d'agrément ESUS. En 2025 et notamment grâce au soutien financier de la Métropole de Lyon, 15 accompagnements individuels ont pu être réalisés (ou amorcés).

FORMER ET ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES SALARIÉS DE L'ESS

- **Un catalogue de formation renouvelé**

2025 a marqué un tournant dans la stratégie de formation de la CRESS : **le catalogue a été resserré** autour d'une dizaine de sessions, avec des thématiques nouvelles qui ont rencontré un franc succès. La formation à la mesure d'impact social, organisée en partenariat avec l'UDES, a notamment été programmée à deux reprises, à Lyon et Grenoble. Au total, sur 2025, ce sont **10 sessions de formations organisées**, sur 8 thématiques différentes, pour **67 stagiaires** et un total de 1 211 heures de formation stagiaires.

- **Des ateliers variés pour consolider l'expertise des organisations de l'ESS**

En 2025, la CRESS a également proposé **des ateliers plus techniques, souvent en partenariat avec des experts**, entre autres sur les sujets de gouvernance partagée, d'embauche du premier salarié, du mécénat de compétences et de la création de fonds de dotation.

Ces sessions organisées en présentiel, ont réuni en 2025 près de 60 entreprises participantes. Début 2026, un partenariat avec le Barreau de Lyon a été formalisé, pour continuer de proposer, avec leur appui, des cycles d'ateliers tout au long de l'année.

Perspectives 2026 : En 2026, la CRESS prévoit de renforcer son appui aux porteurs de projets et aux structures existantes à travers, entre autres, deux projets structurants : (i) la mise en place d'une nouvelle formation certifiante, sur 6 jours, intitulée "Les clés pour entreprendre durablement", en partenariat avec l'IRUP, Amesud, Innovalés et SaôneSens, et avec le soutien de la DREETS et de la MACIF ; (ii) l'analyse des statuts de l'ensemble des sociétés commerciales de l'ESS récemment immatriculées, pour valider avec elles leurs enjeux de conformité et mieux les accompagner dans leur changement.

2. FAVORISER LES COOPÉRATIONS, METTRE EN RÉSEAU ET DÉCLOISONNER L'ESS

APPUYER LES PROJETS COLLECTIFS DANS LEUR PHASE D'ÉMERGENCE

- **Appui au développement des PTCE**

Coordonné par la CRESS, le collectif d'animation régionale (CRA) réunit chaque année les PTCE de la région pour favoriser l'interconnaissance et travailler sur les besoins communs. Une rencontre régionale a notamment eu lieu le 23 septembre 2025 au Puy en Velay, au sein du PTCE Coop'Art, qui a permis de rassembler une douzaine de personnes, autour d'une analyse des business model des PTCE ; et de sessions de co-développement entre PTCE.

En 2025, la CRESS a été particulièrement sollicitée par des PTCE émergents ou en consolidation, pour un appui sur les questions de gouvernance, d'élargissement des membres du collectif, et de mobilisation de financements, notamment via l'AMI national PTCE.



Rencontre PTCE - Septembre 2025

• Appui à l'émergence de collectifs multi-acteurs dans les filières de la transition écologique

Au-delà des projets de PTCE, on constate l'émergence d'une multiplicité d'initiatives, qui ressentent le besoin de se regrouper, de s'articuler entre elles, pour consolider leurs modèles économiques et démultiplier leur impact sur une même filière d'activité. Après de ces **collectifs en émergence**, la CRESS se positionne en **tiers facilitateur** du rapprochement des organisations et de clarification de la vision commune, et ce afin d'augmenter les chances de réussite des projets.

En 2025, la CRESS a notamment apporté un appui :

- au collectif MAT'AURA (réemploi des matériaux de construction)
- à Emmaüs Connect et un collectif d'acteurs du réemploi de matériel numérique
- au collectif TRESSE dans la Loire (mode éthique et durable)
- au collectif MobiSEM dans la Loire (vélo)

FAVORISER LE RECOURS AUX STRUCTURES DE L'ESS

• Accompagnement au développement des achats responsables par l'ESS

La CRESS anime un groupe de travail achats responsables avec ses têtes de réseaux adhérentes et propose un **accompagnement aux grands-comptes publics et privés sur leur stratégie d'achats** : diagnostic des achats réalisés, sensibilisation des acheteurs, sourcing de nouveaux fournisseurs potentiels. En 2025, elle a accompagné plus particulièrement : Métropole de Clermont-Ferrand, Ville de Lyon, Villeurbanne, Saint Martin d'Hères, Vif, Valence Romans Agglomération et Ville de Valence, EPORA, EQUANS, Club entreprises ESTER (42).

La CRESS accompagne également des organisations de l'ESS dans **la réponse à des marchés publics en groupement**. En 2025, cela s'est notamment concrétisé sur un marché de prestation traiteur, avec 3 entreprises de l'ESS lauréates sur 4 entreprises retenues au total.



Sensibilisation aux achats ESS pour les clubs d'entreprises de la Métropole de Saint-Etienne - Mai 2025

• Soutien au parcours de porteurs d'initiatives : le collectif Mur Porteur

L'objectif de Mur Porteur est de **soutenir les porteurs d'initiatives répondant aux besoins du logement social** en leur permettant :

- De trouver des terrains d'expérimentation et/ou de développement de leurs projets.
- De favoriser les collaborations avec les bailleurs sociaux et financeurs, pour maximiser l'impact des projets sur les territoires.
- De bénéficier de l'implication des collaborateurs des organismes de logement social

La CRESS joue un rôle dans le repérage et la qualification des initiatives ESS, l'organisation de rencontres et la formalisation des partenariats. En 2025, 29 structures ont été présentées au collectif et sur ce total, 10 projets ont été soutenus directement par les bailleurs sociaux, ainsi que 7 projets via l'AAP Alimentation porté par la Fondation de l'Innovation Sociale en partenariat avec la Métropole de Lyon.

FAVORISER LES RENCONTRES D'AFFAIRES ET LES PARTENARIATS

La CRESS organise des événements et développe des partenariats avec des financeurs (fondations, fonds de dotation, éco-organismes, ...) et des réseaux d'entreprises classiques (Clubs d'entreprises, CCI, ...) afin de favoriser les opportunités économiques.

• Rencontres d'affaires dans les territoires

En 2025, la CRESS a dû adapter son offre d'organisation de rencontres d'affaires entre structures de l'ESS et entreprises ou acteurs publics dans les territoires, compte tenu de son équipe plus restreinte. Elle a contribué néanmoins à **la mise en place de trois temps forts** :

- Dans le Puy de Dôme, les **3èmes rencontres de l'ESS de Châtel Guyon**, organisées par la communauté d'agglomération de Riom Limagne et Volcans, ont permis la rencontre de près de 60 personnes lors de l'ESSpresso (rencontres speed meeting) géré par la CRESS.
- Dans le sud de la Drôme, **la première édition des Rencontres Traits d'union**, co-organisée par ANCRE, Initiative 26-07, le club d'entreprises Atout Tricastin et la CRESS, a rassemblé une quarantaine de participants, autour de deux grandes thématiques : « Recruter autrement » et « Partenariats économiques ».
- Dans l'Ain, avec l'appui du réseau Acc'ESS 01 regroupant une quinzaine d'acteurs de l'accompagnement, **des rencontres d'affaires** ont permis de rassembler 35 structures pour mieux se connaître et mieux travailler ensemble.



FOCUS SUR : LA RENCONTRE AVEC LES ÉCO-ORGANISMES

Depuis 5 ans, la CRESS organise un événement dédié aux structures de l'ESS dont le cœur de métier est la transition écologique. L'année 2025 a permis de mettre en œuvre un format dédié aux structures de l'économie circulaire, centré sur une rencontre avec les éco-organismes. Co-organisé avec la Métropole de Grenoble et ESS France, cet événement s'est déroulé à Grenoble le 13 novembre et a permis de réunir 80 participants (collectivités et structures de l'ESS). Les éco-organismes VALOBAT, Valdelia, Ecomaison Refashion et Ecologic France ont animé 24 ateliers sur la matinée.

Une table-ronde inspirante, avec la participation de ULISSE - Groupe Economique Solidaire, du Crous Grenoble Alpes, de la Métropole de Grenoble, de Valdelia et du Réseau Régional des Ressourceries et Recycleries AuRA, a permis de mettre en lumière les coopérations territoriales fécondes entre acteurs, qui permettent une mise en œuvre réussie de politiques locales de réemploi.



Rencontre des éco-organismes - Novembre 2025

• Les Rencontres de l'Utilité Sociale

Les Rencontres de l'Utilité Sociale ont constitué un événement structurant pour l'écosystème. L'édition 2025 a réuni **101 participants**, ainsi qu'une diversité d'acteurs institutionnels, juridiques et financiers. Au total **25 partenaires ont été mobilisés** (acteurs publics, banques, fondations et fonds d'investissement, plateforme de financement participatif...)

Cet événement a permis de renforcer l'interconnaissance entre acteurs, de faciliter les mises en relation économiques (au moins une soixantaine de rendez-vous B2B), de valoriser les dynamiques ESS du territoire et d'affirmer le rôle d'animation territoriale de la CRESS.



Rencontres de l'Utilité Sociale - Septembre 2025

Perspectives 2026 : En 2026, la CRESS prévoit d'intensifier son action d'appui aux coopérations, et ce notamment au travers des achats responsables. Elle a déposé un projet européen en partenariat avec ESS France et d'autres CRESS pour accompagner davantage de grands comptes privés dans cette démarche et consolide ses accompagnements de structures de l'ESS à la réponse en groupement à des marchés.

3. FAIRE RAYONNER L'ESS, SENSIBILISER ET DÉVELOPPER LA STRATÉGIE D'INFLUENCE

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ESS

- **Cellule de veille sur les difficultés économiques des entreprises**

A l'été 2025, le Délégué ministériel à l'ESS a mis en place une cellule de veille au niveau national, pour se rendre compte de l'impact de la crise et notamment des baisses de subventions publiques sur les structures de l'ESS. Des acteurs publics/privés, têtes de réseaux... ont été mis autour de la table pour identifier et coordonner les dispositifs existants pouvant répondre à cette situation.

En co-portage avec la DREETS et en partenariat avec le DLA Régional, la CRESS a **lancé une cellule de veille régionale en associant différentes organisations** : acteurs publics, acteurs de l'accompagnement, acteurs financiers et acteurs juridiques. L'objectif est de partager des informations sur la situation des organisations de l'ESS, mais aussi et surtout de mieux connaître et faire connaître les dispositifs d'appui existants, afin de mieux orienter les structures en difficulté.

Des groupes de travail ont été mis en place afin de partager des ressources, mais également de créer des outils de détection communs à tous les acteurs.

- **Commandes de diagnostics et d'études spécifiques**

La CRESS a également **maintenu son activité d'Observatoire en 2025**, en répondant à une quinzaine de demandes de chiffres clés sur l'ESS, en provenance de collectivités, associations, organismes de formation/recherche et étudiants. Un plan de développement de l'ESS a été réalisé pour la commune de Vénissieux, prenant en compte les enjeux spécifiques de différents secteurs de la ville et orientant sa politique de développement.

PROMOTION AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ACTEURS PUBLICS & PARTENAIRES TERRITORIAUX

- **Co-construction du plaidoyer pour l'ESS**

Formation “devenir un porte parole de l'ESS” : dans un contexte de préparation des élections municipales dans les territoires, la CRESS a proposé à ses adhérents une formation sur la thématique “Devenir porte-parole de l'ESS” afin de donner des éléments de stratégie et de langage, et de renforcer le poids de leur plaidoyer en local.

Evènement en Savoie : depuis 3 ans, la CRESS, ESS'TEAM, FASMB, Apogées et la MACIF co-organisent un événement phare pendant le mois de l'ESS sur les Savoie, avec pour objectif de continuer à tisser des liens entre acteurs et actrices de l'ESS pour co-construire un futur social et solidaire en Pays de Savoie. Cette année, un temps de réflexion, de prise de hauteur et d'outillage concret sur le plaidoyer a été proposé aux organisations de l'ESS



FOCUS SUR : LA JOURNÉE DE CONSULTATION RÉGIONALE - STRATÉGIE ESS DE L'ETAT

Le 8 juillet 2025, les services de la Préfecture et de la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé, avec l'appui de la CRESS, une journée régionale de consultation, pour préparer la stratégie nationale durable pour l'ESS sur la période 2025-2030. Cette journée a rassemblé une cinquantaine de participants, issus de têtes de réseaux de l'ESS, d'organisations des différentes familles de l'ESS, et d'acteurs publics (agences et services de l'Etat, collectivités territoriales). Elle a permis de formuler des constats et des propositions autour de 4 axes : les gouvernances territoriale, européenne et internationale de l'ESS ; le financement ; l'attractivité, le développement économique et l'innovation ; les transitions écologique, numérique et sociale. La stratégie nationale pour l'ESS devrait être publiée au premier semestre 2026.

- **Organisation des Graines de l'innovation sociale à Clermont-Ferrand & du prix de l'ESS à Lyon**

La CRESS a organisé en 2025, avec le soutien de Clermont Auvergne Métropole, de la Ville de Clermont-Ferrand, de VVF et de Mutuale, la 3ème édition du concours « Les Graines de l'innovation sociale ». Quatre prix ont été décernés, récompensant des initiatives exemplaires dans les catégories **Entreprise coopérative (Coop'Art)**, **Développement local (Family Social Club)**, **Promotion de l'accès à la santé (Re.sources de vie)**, et le **Coup de cœur du jury (Métabatik)**. La soirée de remise des prix, qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand le 24 novembre 2025, a réuni près de 50 personnes parmi lesquels des acteurs de l'ESS, les partenaires et des entreprises engagées.

Concernant les prix de l'ESS organisés au niveau national, les lauréats régionaux dans les catégories **Transition écologique (La Source voisine)** et **Utilité sociale (la Fédération nationale des Ecoles de production)** se sont vu décerner, comme en 2024, un trophée à l'occasion de la soirée des Trophées ESS Mag2Lyon, le 26 novembre 2025 à l'EM Lyon.

- **Appui aux territoires ruraux : le projet européen RETSCOOP**

Dans le cadre du programme Interreg Sudoe 2021-2027, financé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), la CRESS est lauréate, en tant que chef de file du projet RETSCOOP. Débuté en juin 2025, et pour une durée de 3 ans, le projet propose d'expérimenter la construction d'une méthodologie d'accompagnement partagée entre réseaux de l'ESS, pour des **collectivités rurales concernées par des mutations socioéconomiques d'ampleur à venir**, à travers la mise en place de plateformes locales de coopération.

Les compétences et expériences d'organisations engagées dans la promotion de l'économie sociale et solidaire en France, en Espagne et au Portugal seront mises au service de ce projet, pour développer ensemble une boîte à outils au service des territoires ruraux.

En 2025, la Cress Aura, a donc recruté une cheffe de projet et organisé un premier séminaire du projet, qui s'est tenu à Bordeaux en octobre, en marge du Forum mondial GSEF. Cet atelier a permis de (i) structurer le consortium, (ii) s'aligner sur des sujets stratégiques et opérationnels et (iii) définir les prochaines étapes pour chaque partenaire.



Réunion du consortium RETSCOOP lors du GSEF - Octobre 2025

PROMOTION AUPRÈS DES JEUNES

• Le dispositif « Mon ESS à l'école »

La CRESS, en partenariat avec l'ESPER, appuie et accompagne à la création, en classe, de **projets de coopération à visée sociale et/ou solidaire par les jeunes**, afin de les responsabiliser et de leur faire découvrir ce mode d'entrepreneuriat qu'est l'ESS.

Sur l'année scolaire 2024-2025, 21 projets ont été menés par environ 450 élèves, grâce à l'encadrement de plus de 30 personnels éducatifs, en majorité des enseignants. Les projets sont très divers : ateliers de réparation de vélos, ressourcerie, course solidaire, tiers-lieux, éducation à l'alimentation, etc.

La CRESS et l'ESPER ont également reconduit les rencontres régionales MON ESS à L'ÉCOLE le 17 avril, avec plus de 160 élèves et une vingtaine d'enseignants et personnels éducatifs participants.

• Interventions en enseignement supérieur

La CRESS poursuit ses **interventions dans les cursus d'enseignement supérieur** pour faire connaître l'ESS au plus grand nombre d'étudiants possible. Sur des sujets tels que l'utilité sociale, la RSE et le développement durable, la microfinance, le développement local, l'écosystème ESS ou le droit et le lobbying ESS, ces interventions ont permis de toucher environ 180 étudiants de diverses écoles et universités (IRUP, 3A, ORT, ENSEIS, Lyon 3)



FOCUS SUR : LA REFONTE DE LA PLATEFORME AMBITION ESS

Ambition ESS est la plateforme régionale de référence dédiée à l'ESS en AURA, portée par la CRESS. Elle s'inscrit comme un outil structurant au service de la visibilité, de la valorisation et de la mise en réseau des acteurs de l'ESS sur l'ensemble du territoire régional.

À la suite de l'arrêt brutal du soutien de la Région AURA, la CRESS a dû prendre la difficile décision de fermer la plateforme en février 2025, utilisée pourtant par 40 000 visiteurs uniques mensuels. Mais grâce au soutien d'acteurs de l'ESS (MACIF, AESIO, URSCOP, Mutualité, UP) et à une opération de crowdfunding, deux défis ont pu être relevés :

- Réouverture d'Ambition ESS en mai 2025
- Migration de la plateforme vers une nouvelle solution technique (wordpress), car la précédente était obsolète. Il s'agit d'un investissement de près de 20 000€ porté par la CRESS et Alpesolidaires.

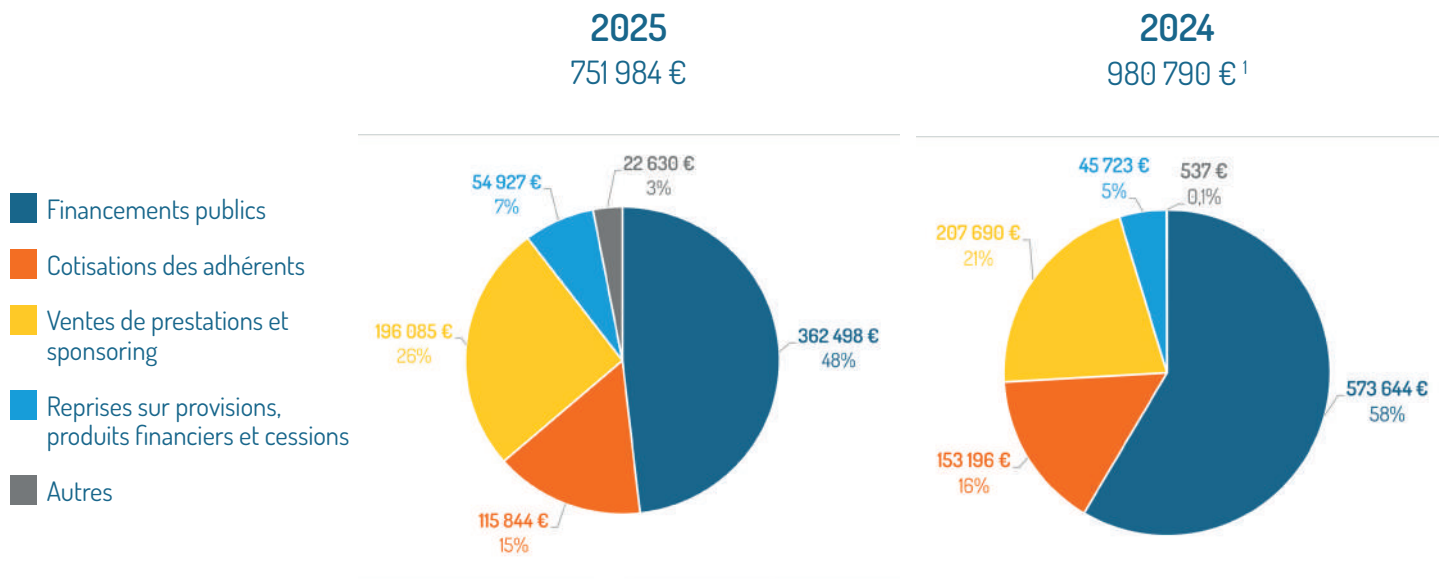
Perspectives 2026 : Dans un contexte de renouvellement des exécutifs locaux en 2026, la CRESS prévoit d'intensifier ses actions envers les élus, en lien avec ses pôles ESS (rencontres, sessions de sensibilisation, club des collectivités...), ses travaux de production de données actualisées sur l'ESS dans les territoires (panorama de l'ESS 2026, données sur les difficultés des entreprises et l'évolution des emplois, en lien avec la cellule de veille régionale, ...) et d'appui à des collectivités territoriales en milieu rural (via notamment le projet RETSCOOP).

BILAN FINANCIER

En 2025, suite à l'arrêt du financement de la Région d'un montant de 230 000 €, la CRESS a procédé à une **modification profonde de son organisation**, amenant à la suppression de 6,5 ETP et à la compression de ses charges de fonctionnement. Ces décisions prises dès le début de l'année sont visibles sur ce même exercice. La réorganisation a permis de maintenir **un résultat positif de 10 000 €**.

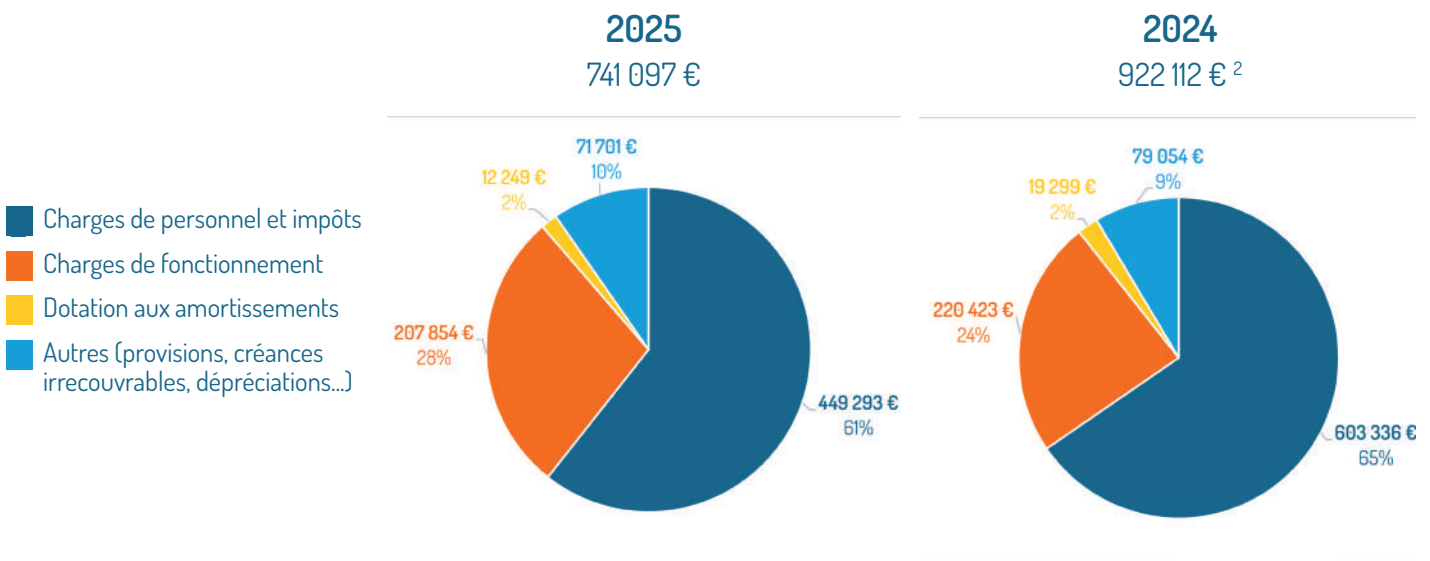
• Produits

Le total des produits d'exploitation est de 751 984 €, en baisse de 23% par rapport à 2024.



• Charges

Le total des charges s'élève à 741 097 €, soit une diminution de 20% des charges entre 2024 et 2025, liée principalement à la suppression de postes salariés.



¹ Total des produits, différent du montant de 993 048 € indiqué dans le RA 2024, qui était erroné. Une erreur s'était glissée, ce montant correspondait aux produits d'exploitation de 2023.

² Total des charges, différent du montant de 921 253 € indiqué dans le RA 2024, qui correspondait aux charges d'exploitation de 2024.

- **Produits - Zoom sur les financements publics**

DÉTAIL DES SUBVENTIONS	2025	RÉPARTITION	2024	VARIATION 2024-2025
Etat	144 545 €	40%	149 444 €	-3%
Région	0 €	0%	230 000 €	-100%
Europe	42 072	12%	0	100%
ADEME	81 700 €	23%	91 700 €	-11%
Autres collectivités	79 181 €	22%	81 500 €	-5%
Autres subventions (aides à l'emploi...)	15 000 €	4%	21 000 €	-29%
TOTAL	362 498 €	100%	573 644 €	-8%

- **Indicateurs de gestion**



POLITIQUE SALARIALE

- **Équipe salariée permanente (hors alternance ou stage)**

- Effectifs au 31/12/2025 : 9 salarié.es (7,1 ETP, hors alternance/stage)
- Ratio entre le plus bas et le plus haut salaire (taux horaire) : 1,63
- Salaire médian brut mensuel pour un ETP : 2340€
- Niveau de salaire moyen des femmes VS celui des hommes :
Codirection : - 6,9% ; chargé.es de mission : - 2.28%
- Taux de salarié.es en CDI : 93%
- Taux de salarié.es à temps plein : 22%
- Taux de rotation des effectifs : 77%

- **Qualité de Vie et des Conditions de Travail**

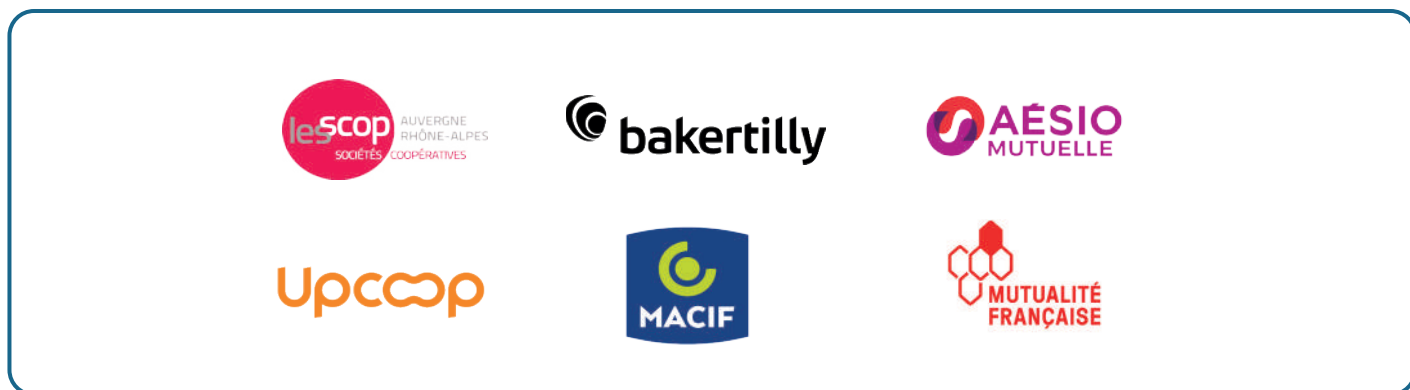
En 2025, le dialogue social entre la direction et le CSE a permis la mise en place de plusieurs accords d'entreprises : L'accord sur les horaires variables à destination des salariés non-cadres a été révisé : Cet accord a pour objectif d'apporter une souplesse dans le fonctionnement quotidien des salariés tout en garantissant une qualité de service.

- Mise en place de CDD à mission : la CRESS étant devenue cheffe de file d'un projet européen, l'embauche d'une cheffe de projet était indispensable. La mise en place de cet accord a permis de signer un CDD lié au projet sur 3 ans.
- Repos supplémentaire lié à l'ancienneté : chaque salarié bénéficie désormais d'un jour de repos supplémentaire par année d'ancienneté, dans la limite de 10 pour les salariés non-cadres et de 5 pour les salariés cadres. Cet accord a pour but de contribuer à fidéliser les collaborateurs de la CRESS.

L'action de la CRESS AURA a été soutenue financièrement en 2025 par :



CLUB DES PARTENAIRES



POUR CONTACTER LA CRESS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

04 78 09 11 97
info@cress-aura.org

Siège social
41 Rue Blanzat
63100 Clermont-Ferrand

Siège administratif
11 Rue Auguste Lacroix
69003 Lyon



Pour en savoir plus sur la CRESS AuRA :
www.cress-aura.org